

Acteurs de l'environnement, candidatez à la Promotion du Paris Durable 2016 !

Pour la 4e année consécutive, Paris invite toutes les structures parisiennes qui portent une action en faveur du climat, de l'économie circulaire, de l'environnement et du développement durable à candidater à la Promotion du Paris Durable.

Entreprises, associations, collectifs d'habitants : tous sont appelés à candidater d'ici le 31 mars, pour promouvoir leurs initiatives, qu'il s'agisse d'une copropriété mobilisée autour de travaux énergétiques, d'une braderie organisée entre voisins, d'un service de livraison qui propose des plats locaux de saison, d'un groupe de citoyens qui relève le défi des économies d'énergie chez soi, d'une entreprise qui accompagne ses salariés dans l'adoption de pratiques responsables ou encore d'une entreprise qui se lance dans le co-working...

« **Du Paris d'aujourd'hui au Paris de demain**, la Promotion des Acteurs du Paris durable contribue à faire de Paris une ville sobre en énergie, adaptée aux dérèglements climatiques » souligne Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, de l'eau et du plan climat. « L'objectif est de donner de la visibilité à ces acteurs visionnaires afin de diffuser leur exemple et d'inciter les Parisiens à les suivre et à reproduire leurs actions ».

Dix porteurs de projets seront retenus en mai par un jury composé d'élus parisiens, d'experts des questions environnementales, du monde associatif, de la sphère entrepreneuriale, de membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, de référents développement durable de la Mairie de Paris ainsi que d'anciens membres de la Promotion 2015.

Ces acteurs innovants bénéficieront d'une importante visibilité, leurs actions seront mises en avant sous la bannière « Parisiens pour le climat ». Une soirée de clôture sera organisée en juin pour présenter ces actions aux Parisiens.

Pour candidater, rendez-vous d'ici le 31 mars sur www.promotionparisdurable.fr